Chapitre 3 :Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

DESTINÉE DES FILS

ORIGINE DU PÈRE	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Agriculteurs exploitants	25,0	8,0	8,8	18,6	7,1	32,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	0,8	20,3	22,2	22,9	9,5	24,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,2	8,0	47,0	25,7	9,1	10,0
Professions intermédiaires	0,7	7,9	25,5	31,5	11,3	23,1
Employés	0,5	6,8	16,3	26,1	16,6	33,6
Ouvriers	0,5	7,4	9,4	22,9	12,3	47,6
Ensemble	2,6	9,2	19,3	24,5	11,3	33,0

La cécité aux inégalités sociales condamne et autorise à expliquer toutes les inégalités, particulièrement en matière de réussite scolaire, comme inégalités naturelles, inégalités de dons.
Pierre Bourdieu - La reproduction - 1966

Table des matières

I Qu'est-ce que la mobilité sociale ?

A Les différents aspects du terme 3

B La mesure de la mobilité sociale : techniques, intérêt et limites 5

II Quelles sont les caractéristiques de la mobilité sociale ?

A Les différentes trajectoires de mobilité sociale 9

B Les spécificités de la mobilité sociale des hommes et des femmes 11

III Comment analyser la mobilité sociale ?

A La notion de fluidité sociale 13

B Les déterminants de la mobilité sociale ? 15

Les grandes thématiques de ce chapitre sont les suivantes :

-Savoir distinguer la mobilité sociale intergénérationnelle des autres formes de mobilité (géographique, professionnelle).

-Comprendre les principes de construction, les intérêts et les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale.

-Comprendre que la mobilité observée comporte une composante structurelle (mobilité structurelle) ; comprendre que la mobilité peut aussi se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (fluidité sociale) et qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide.

-À partir de la lecture des tables de mobilité, être capable de mettre en évidence des situations de mobilité ascendante, de reproduction sociale et de déclassement, et de retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes.

-Comprendre comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.

Avant de commencer :

En abolissant les privilèges de la noblesse et du clergé dans la nuit du 4 août 1789, les révolutionnaires français posaient les bases d'une société démocratique dans laquelle les positions sociales sont ouvertes à tous. Pourtant, selon la dernière étude, publiée en 2015, 47% des fils de cadres sont eux-mêmes cadres, et les enfants d'agriculteurs ont presque 668 fois plus de chances de devenir agriculteurs plutôt que cadres. La liberté juridique de se déplacer dans la société n'empêche donc pas toute forme de reproduction sociale.

1ère Vidéo Comment débloquer l'ascenseur social, en panne depuis quarante ans ?
2ème Vidéo L'ascenseur social est-il vraiment en panne en France ?

Question : À quoi correspond l'expression "ascenseur social" ? Quel est constat mis en avant dans la 1ère vidéo ? Dans la 2ème vidéo ?

I Qu'est-ce que la mobilité sociale ?

A Les différents aspects du terme

Document 1 : Les différentes formes de mobilité sociale

La mobilité sociale qui couvre, l'ensemble des changements de position ou de catégorie sociale des individus ou des groupes sociaux au cours du temps constitue un objet central de la sociologie contemporaine. Son approche et sa définition sont indissociables des théories de la stratification sociale. On distingue généralement les mobilités « intra » et « inter » générationnelles. La première désigne les changements de la situation d'un individu au cours de son existence, tandis que la seconde s'intéresse à la comparaison des positions d'une génération à l'autre : positions des fils ou des filles versus positions des pères ou des mères. On parle alors de mobilité « ascendante » ou « descendante » selon que les positions d'arrivées sont situées à niveau hiérarchique plus élevé ou moins élevé que les positions d'origine.

D'après « Les 100 mots de la sociologie », sous la dir de S. Paugam

Question 1 : A l'aide du document, proposez une définition du concept de mobilité sociale. Distinguez la mobilité sociale intragénérationnelle de la mobilité intergénérationnelle. Expliquez la différence entre la mobilité sociale ascendante et la mobilité sociale descendante ? Quel lien peut-on faire entre mobilité sociale verticale/horizontale et mobilité intra/inter générationnelle ? Donnez des exemples.

Document 2 :

Qu'est-ce qu'être mobile ?

- **Classez les exemples dans le tableau.**

a. **Imane**, directrice des ressources humaines de 47 ans, quitte la France pour exercer le même emploi aux États-Unis.

b. **Damien**, 31 ans, obtient une promotion au sein de son entreprise.

c. **Charles-Eudes** est fils de PDG, il travaille comme secrétaire dans l'entreprise familiale.

d. **Josiane**, 25 ans, est fille d'agriculteurs, elle travaille comme professeure des écoles.

e. **Inès**, 42 ans, née en France d'un père policier, dirige une multinationale basée à Seattle.

f. **Karl** né au Liban de parents employés, a d'abord travaillé en France comme employé, puis est devenu directeur administratif et financier de l'entreprise.

Mobilité intergénérationnelle : changement de position sociale d'un individu ou d'un groupe social par rapport à la génération précédente.
Mobilité intragénérationnelle (ou mobilité professionnelle) : changement de profession au cours de la vie active d'un individu.

Mobilité géographique	Mobilité professionnelle (intragénérationnelle)	Mobilité collective	Mobilité sociale (intergénérationnelle)
			...

Question 2 : Remplissez le tableau

⚂ Document 3 : La mobilité sociale, étude de la transmission des statuts sociaux

Toutes les sociétés sont composées de groupes sociaux différenciés et plus ou moins hiérarchisés : les statuts sociaux y sont divers et inégalement valorisés. Comment ces statuts sont-ils attribués ? Par quels processus les individus sont-ils répartis dans les différentes classes ou strates ou acquièrent-ils différents types de statuts sociaux ? À la suite de Pitirim Sorokin (1889-1968), sociologue américain d'origine russe (émigré aux États-Unis quelques années après la révolution de 1917), les sociologues regroupent l'étude de ces questions sous l'étiquette de mobilité sociale. S'élever, décliner ou se maintenir dans la structure sociale, au cours de sa vie ou par rapport aux repères que fournissent d'autres membres de la famille ou les condisciples de l'école, est une expérience sociale à laquelle chacun peut être attentif, pour lui-même comme pour apprécier les destins sociaux des autres. La réussite sociale, ses degrés et les différentes formes qu'elle peut prendre (par exemple, plus ou moins honnêtes ou méritantes) font l'objet d'évaluations sociales spontanées et les success stories remplissent les contes populaires comme les magazines spécialisés, permettant au moins de rêver. Ainsi, dans la perception et l'évaluation sociale d'autrui et de soi-même, le statut n'est pas appréhendé seulement de manière statique, mais aussi du point de vue d'une évolution, ou d'une trajectoire sociale. La même situation sociale peut paraître bonne ou mauvaise, enviable ou indésirable, selon qu'elle correspond à un progrès ou à une régression, ou qu'elle semble porteuse d'une évolution ultérieure.

Dominique MERLLIÉ, « La mobilité sociale », Louis Chauvel , Les Mutations de la société française. Les grandes questions économiques et sociales II, 2019.

Question 3 : Donnez des exemples de groupes sociaux hiérarchisés dans la société française d'aujourd'hui. À quoi correspond l'étude de la mobilité sociale ? Pourquoi une même situation sociale peut-elle être interprétée différemment selon les individus ?

⚄ Document 4 : Les enjeux de la mobilité sociale intergénérationnelle

La mobilité sociale, qui n'implique pas de déplacement physique, se distingue de la mobilité géographique, qui ne donne pas nécessairement lieu à un changement de niveau social. La mobilité individuelle, qui est celle d'individus quittant une catégorie sociale pour une autre, se différencie de la mobilité collective, qui implique des groupes ou des catégories sociales dans leur ensemble dont le statut se modifie. La mobilité peut être étudiée également de différents points de vue selon qu'on ne considère que la carrière d'un individu, qui peut changer ou non de statut au cours de son existence d'adulte, ou que l'on réfère les individus à leur origine familiale, en comparant leur statut à celui des membres des générations antérieures, comme leur père ou leur grand-père. On parle alors de mobilité intragénérationnelle et intergénérationnelle. Dans les publications de l'insee, la première est désignée comme mobilité professionnelle, la seconde comme mobilité sociale. La

mobilité sociale est aussi un enjeu politique : il semble logique qu'à l'égalité formelle des citoyens et à la liberté d'entreprendre corresponde dans le domaine social l'égalité des conditions d'accès aux différentes situations. L'analyse de la mobilité sociale renvoie au principe de « l'égalité des chances », et les sociétés démocratiques et libérales peuvent chercher ä évaluer la réalité ou l'efficacité de leurs principes de fonctionnement à l'importance des flux de mobilité sociale qu'elles permettent.
Louis Chauvet, Anne lambert, Dominique Merllié et Françoise Milewski, Les Mutations de la société française, 2019.
Question 4 : Pourquoi la mobilité sociale est-elle un enjeu politique ?

Document 5 : Le système de caste en Inde
Vidéo à visionner
Question 5 : Qu'est-ce qui distingue les classes sociales des castes ?

B La mesure de la mobilité sociale : techniques, intérêt et limites

-*Table de destinée et de recrutement*

> Une table de mobilité est un tableau à double entrée qui croise la position sociale des individus à un moment donné (les hommes ou les femmes âgés de 40 à 59 ans) et leur origine sociale (position sociale du père ou de la mère). Il s'agit de l'outil statistique le plus utilisé en France pour analyser la mobilité sociale.

Document 6 : Les mesures de la mobilité sociale
La mesure précise du phénomène de mobilité sociale est une question complexe qui a fait l''objet, depuis près d'un siècle, d'une longue tradition de recherche empirique en sociologie. La mobilité la plus pertinente pour notre propos est intergénérationnelle. Soit dans les sociétés de classes, le fait, pour un individu, d'occuper une autre position sociale que celle de ses parents au même âge. Elle consiste à poser la question suivante : que deviennent les positions sociales (aux environs de 40 ans) des membres de la génération des enfants par rapport à celles de leurs parents, en tenant compte des effets liés à la transformation de la structure sociale qui a eu lieu entre-temps ? Dans les pays anglo-saxons, la position sociale est mesurée par des variables objectives (niveau de vie, salaires) et des échelles de prestige construites à partir des auto-classements des répondants. En France, elle est déterminée principalement par la catégorie socioprofessionnelle (PCS). Cet indicateur multidimensionnel (profession, mais aussi qualification, statut et responsabilité hiérarchique) fournit une vision approchée de la stratification sociale et des inégalités de classe. Il est à ce titre souvent utilisé à cette fin par les sociologues, en raison de leur dépendance forte et ancienne à l'égard de l'Insee, à l'origine avec l'INED des premières tables de mobilité croisant les professions des pères et celles de leurs fils. Ces enquêtes statistiques mesurent ainsi l'évolution, d'une génération à l'autre d'individus de même âge, des passages entre les différentes catégories socioprofessionnelles. *Stéphane Beaud, Paul Pasquali, Ascenseur ou descenseur social ? Cahiers français, n°383, 2014.*
Question 6 : Quels indicateurs sont utilisés respectivement en France et dans les pays anglo-saxons pour mesurer la mobilité sociale ? Montrez que la mesure de la mobilité est le reflet d'institutions et de conventions. Pourquoi les sociologues étudient-ils la mobilité des individus aux environs de 40 ans ?

Document 7 : Qu'est-ce qu'une table de mobilité ?
« Ascenseur en panne », « mobilité bloquée », « déclassement » le concept de mobilité sociale est très souvent invoqué dans le débat public, rarement de façon très claire. Il mérite quelques explications. L'étude de la mobilité sociale cherche à mesurer les changements de position sociale entre les enfants et leurs parents. Pour mesurer cette position, l'insee s'appuie sur les catégories socio-professionnelles réparties en six grands groupes au niveau général. Les statisticiens comparent le plus souvent la situation des hommes d'un âge donné à celle de leurs pères au même âge. L'Insee

par exemple considérait habituellement les hommes de 40 à 59 ans mais a opté pour les 30-59 ans dans sa dernière étude qui porte sur l'année 2014. Une fois que l'on dispose des données sur les enfants et les parents, on peut observer deux types dévolution que l'on présente sous forme de tables de mobilité. D'un côté les origines sociales : pour 100 enfants d'une catégorie sociale donnée au moment de l'enquête, il s'agit de connaître la répartition de celles de leurs pères. On indique alors « X % des cadres ont un pére cadre, Y % un pere ouvrier, etc. ». De l'autre les « destinées sociales » 1 pour 100 enfants dont le père était d'une catégorie donnée, on mesure la répartition de leurs positions sociales. On indique alors « X % des enfants de cadres supérieurs sont devenus cadres supérieurs, Y % sont devenus ouvriers, etc. ».
« Comprendre la mobilité sociale », www.observationsociete.fr, 21 août 2017.
Les tables de mobilité sont élaborées à partir des enquêtes Formation et qualification professionnelle (FQP) menée par l'Insee depuis l964. La demière enquête FQP (la 7ème) date de 2011-2015 et porte sur un échantillon de 45 O00 personnes âgées de 30 à 59 ans.
Question 7 : Quelle forme de mobilité sociale est étudiée par les tables de mobilité ? Quelle est l'information donnée par une table de destinées ? Quelle est l'information donnée par une table des origines ou de recrutement ?

Document 8 : Table de destinée : que deviennent les fils ?

La table de destinée représente ce que deviennent les fils (ou filles) issus d'une CSP considérée, c'est-à-dire comparativement à ce que faisaient leurs pères. Elle permet de mesurer la reproduction sociale ou l'immobilité sociale.

Destinées sociales des hommes selon l'origine sociale de leur père (en %)

PCS du fils	Catégorie socioprofessionnelle du père						
	Agriculteur	ACCE[1]	Cadre et PIS[2]	Prof. intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	26,6	0,9	0,4	0,6	0,6	0,5	3,2
ACCE[1]	9,0	22,5	9,8	8,8	8,0	8,3	10,6
Cadre et PIS[2]	10,7	24,9	48,2	29,8	19,9	10,9	21,4
Prof. intermédiaire	14,0	20,8	22,6	29,8	25,3	22,5	22,7
Employé	7,2	8,2	8,6	11,3	15,5	11,8	10,7
Ouvrier	32,5	22,8	10,4	19,8	30,7	45,9	31,4
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

1. ACCE: Artisan, commerçant, chef d'entreprise. **2.** PIS : Profession intellectuelle supérieure.
Champ: hommes actifs ou anciens actifs de 40 à 59 ans résident en France métropolitaine et qui connaissent la profession de leur père.

Insee, enquête *Emploi 2015.*

Question 8 : Faites une phrase avec les chiffres en rouge. Quelle est la part des fils dont le père est agriculteur exploitant qui deviennent cadres, et la part des fils dont le père est cadre qui deviennent agriculteurs ? Que représente la diagonale ? la colonne ensemble ? À quelles catégories sociales appartiennent les enfants qui connaissent une mobilité ascendante et descendante ?

Document 9 : Table de recrutement : d'où viennent les fils ?

La table de recrutement représente ce que faisaient les pères (origine sociale) de 100 individus qui occupent une position sociale donnée (une même PCS). Elle mesure l'auto-recrutement.

Recrutement social des hommes qui appartiennent à une même PCS (en %)

PCS du fils	Catégorie socioprofessionnelle du père						
	Agriculteur	ACCE[1]	Cadre et PIS[2]	Prof. intermédiaire	Employé	Ouvrier	**Ensemble**
Agriculteur	84,1	3,6	1,5	2,5	1,8	6,4	**100,0**
ACCE[1]	8,7	29,0	12,5	12,0	7,2	30,6	**100,0**
Cadre et PIS[2]	5,1	15,8	30,3	20,1	8,8	19,9	**100,0**
Prof. intermédiaire	6,2	12,5	13,4	18,9	10,6	38,5	**100,0**
Employé	6,8	10,5	10,8	15,2	13,7	42,9	**100,0**
Ouvrier	10,5	9,9	4,5	9,1	9,3	56,8	**100,0**
Ensemble	10,1	13,6	13,5	14,4	9,5	38,8	**100,0**

1. ACCE : Artisan, commerçant, chef d'entreprise. 2. PIS : Profession intellectuelle supérieure.
Champ : hommes actifs ou anciens actifs de 40 à 59 ans résident en France métropolitaine et qui connaissent la profession de leur père.

Insee, *enquête Emploi 2015.*

Question 9 : Faites une phrase avec les chiffres en rouge. Quelle est la part des cadres dont le père était ouvrier et la part des ouvriers dont le père était cadre ? Que représente la diagonale ? la ligne ensemble ? Comment peut-on expliquer la très forte différence entre les tables de destinée et de recrutement concernant la mobilité des agriculteurs ?

-Intérêts et limites des tables de mobilité

Dans une société démocratique, les tables de mobilité permettent de voir dans quelle mesure la position sociale est déterminée par l'origine sociale. Toutefois, les résultats que l'on obtient dépendent des choix opérés par les statisticiens lorsqu'ils construisent les catégories socioprofessionnelles et les tables elles-mêmes.

Document 10 :

Une société ayant une forte mobilité sociale peut s'accommoder d'importantes inégalités sociales. Cependant, si l'existence d'inégalités fortes s'accompagne d'une forte reproduction du statut social intergénérationnelle, l'injustice est redoublée et illégitime en vertu des principes de la méritocratie. En France l'utilisation des tables de mobilité se heurte à un certain nombre de difficultés méthodologiques :

-il est difficile d'établir une échelle hiérarchique claire entre les PCS ;

-les mouvements observés entre les PCS risquent de masquer certaines permanences structurelles, comme le maintien dans une position sociale dominée ;

-la position relative d'une catégorie socioprofessionnelle évolue dans le temps : ainsi, les distances sociale et économique entre les ouvriers et les employés deviennent de plus en plus réduites, tandis que les agriculteurs basculent dans la galaxie des classes moyennes.

Dans la plupart des recherches, la mobilité sociale des femmes continue d'être mesurée en croisant les professions de leur père et beau-père et le statut social des femmes est identique à celui de leur mari. La logique devrait conduire à mettre en rapport les professions des mères et celles de leurs filles, démarche qui deviendra pertinente quand elles feront toutes deux partie de générations à taux élevé d'activité professionnelle.

Patrice Bonnewitz, Classes sociales et inégalités, 2015.

Question 10 : Quel est l'intérêt principal, évoqué dans le texte, de la mesure de la mobilité sociale ? Montrez que la méthode suivie par L'INSEE pour construire les tables présente des intérêts pour mesurer la mobilité sociale.Pourquoi la mobilité sociale des femmes est-elle le plus souvent mesurée par rapport a la position de leur père et non par rapport a celle de leur mère ? Quelles sont les quatre limites repérées par le document concernant les tables de mobilité ?

Document 11 : La difficulté de comparer des situations dans le temps

Question 11 : Expliquez le paradoxe souligné dans chaque image.

Document 12 : Une mesure reposant sur des conventions statistiques

Les statisticiens comparent le plus souvent la situation des hommes d'un âge donné à celle de leurs pères au même âge. L'insee par exemple considérait habituellement les hommes de 40 à 59 ans mais a opté pour les 30-59 ans dans sa dernière étude qui porte sur l'année 2014. La construction de cet indicateur pose trois questions :

-Pourquoi cette tranche d'âge ? Si l'on intègre des personnes trop jeunes, on prend le risque que leur position sociale ne soit pas stabilisée, et donc de sous-estimer leur mobilité. Ce choix a un impact important. Les 30-59 ans en 2014 sont nés entre 1955 et 1984. Les données mesurent donc une moyenne qui regroupe des générations très différentes. Elle ne dit rien de ce qui se passe pour les générations récentes. L'indicateur de mobilité sociale est donc un indicateur structurel qui ne permet que de décrire des évolutions de très long terme.

- Pourquoi les pères ? Ce choix est lié à deux facteurs. Le premier est lié au taux d'activité des femmes, qui a été très nettement inférieur à celui des hommes. Dans la génération des parents des personnes âgées de 30 à 59 ans, on a encore beaucoup de femmes inactives. Le second est lié au statut social du ménage. Faute d'élaborer un indice réalisant une moyenne du statut des deux parents, on définit celui-ci par la position la plus élevée dans l'échelle sociale. Du fait des inégalités entre les sexes, c'est dans l'immense majorité des cas celle du père.

-Pourquoi les fils ? **Ce choix est lié à l'élévation du taux d'activité féminin,qui rend difficile la comparaison entre mères et filles**. Si l'on observait la position sociale des filles par rapport à leur mère, on aurait une explosion de la mobilité sociale, mais on mesurerait alors surtout l'évolution de la place des femmes dans le monde du travail.

« Comprendre la mobilité sociale », Centre d'observation de la Société, 21 août 2017.

Question 12 : Listez les conventions statistiques dont dépend la mesure de la mobilité sociale. Expliquez pourquoi la position du père sert d'indicateur pour mesurer l'ascension sociale des enfants. Expliquez la phrase en gras.

Document 13 :Les limites des tables de mobilité

Les tables de mobilité obéissent à un certain ensemble de conventions qu'il est nécessaire de connaître pour en faire une interprétation pertinente :

-L'utilisation de la nomenclature des PCS : celles-ci constituent une représentation de la hiérarchie sociale fondée sur le croisement de plusieurs critères (profession, statut, la qualification, l'activité économique...). Or, il existe d'autres lectures de la hiérarchie sociale fondées sur d'autres inégalités (de pouvoir, de prestige, de sexe, de religion...). Ainsi, les PCS sont une clé parmi d'autres pour appréhender la structure sociale.

-Le lien père/fils : traditionnellement, on évacue la position sociale de la mère, en supposant des liens intergénérationnels plus forts dans la masculinité. Mais aujourd'hui, du fait du développement de l'activité professionnelle des femmes on assiste à une remise en cause des méthodes traditionnelles

de mesure. Cela devrait conduire les sociologues à prendre en compte dans la position sociale de la famille, la PSC des deux conjoints en considérant la plus élevée au sein du couple sans critère de sexe.
-Le choix de la nomenclature : plus elle est détaillée plus la mobilité sociale sera apparente et inversement.
Source : Aide-mémoire de sciences sociales.
Question 13 : Présentez les limites des tables de mobilité sociale.

Document 14 :La dimension subjective de la mobilité
Nous avons vu que les individus définissent leur position sociale à l'aune de critères plus variés que la seule profession. La mobilité sociale ne se réduit pas alors a la mobilité professionnelle : on peut, d'une génération a l'autre, changer de milieu professionnel sans avoir le sentiment de changer de milieu social. Ce qui apparaît important, pour les individus, c'est d'accéder à une position offrant davantage d'opportunités.L'amélioration globale des conditions de vie d'une génération å l'autre engendre un sentiment de promotion, majoritaire encore aujourd'hui. Si les individus se sentent globalement mieux lotis que leurs parents, alors ils auront tendance ã juger leur trajectoire ascendante. Autrement dit, il peut y avoir derrière la permanence des positions, un changement des conditions, et ce sont les individus qui sont les mieux places pour les percevoir.
Marie Duru-Bellat, Les deux faces objective-subjective de la mobilité sociale, Sociologie du Travail,vol 48,2016.
Question 14 : Expliquez la différence entre mobilité objective et subjective.

II Quelles sont les caractéristiques de la mobilité sociale ?

A Les différentes trajectoires de mobilité sociale

Document 15 :L'ascenseur social fonctionne-t-il ?

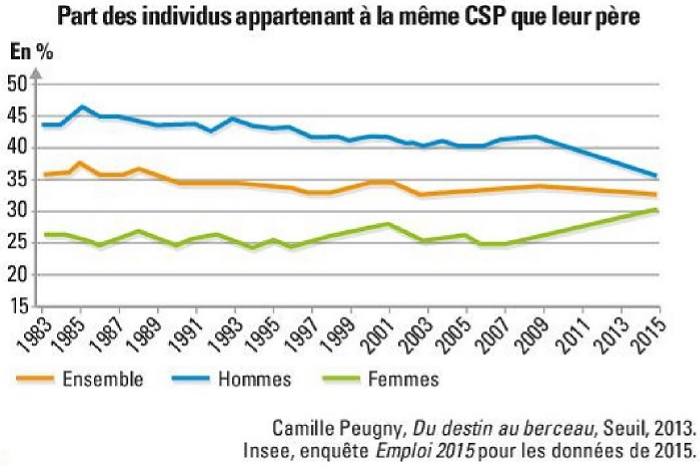

Camille Peugny, *Du destin au berceau*, Seuil, 2013.
Insee, enquête *Emploi 2015* pour les données de 2015.

Question 15 : Qu'est-ce que l'ascenseur social ? Peut-on dire que l'ascenseur social est en panne ?

Document 16 : Les composantes de la mobilité sociale observée
L'Insee établit une typologie des mobilités intergénérationnelles. Cette typologie s'appuie sur une nomenclature légèrement remaniée des groupes sociaux : les agriculteurs exploitants (1) ; les artisans et commerçants (2) ; les cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (3) ; les professions intermédiaires (4), les employés et ouvriers qualifiés (5) (dont employés civils et agents de service de la fonction publique, policiers et militaires, employés

administratifs d'entreprise, ouvriers qualifiés de type industriel ou artisanal, ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage, et du transport, chauffeurs ; les employés et ouvriers non qualifiés (6) (dont employés de commerce, personnels des services directs aux particuliers, ouvriers non qualifiés de type industriel ou artisanal, ouvriers agricoles). Sur la base de cette typologie, appliquée à la profession de la personne et à celle de son père, on retient différentes formes de mobilité :
- **La mobilité dite descendante**, qui correspond aux trajectoires 3-4, 3-5, 3-6, 4-5, 4-6 et 5-6.
- **La mobilité dite ascendante**, qui correspond aux trajectoires 6-5, 6-4, 6-3, 5-4, 5-3 et 4-3.
- **La mobilité de statut**, qui correspond à des trajectoires entre catégories salariées et catégories non salariées (entre 1, 2 d'une part et 3 à 6 d'autre part) ou au sein des catégories non salariées (1-2, 2-1).
- **L'immobilité sociale** qui correspond aux trajectoires 1-1, 2-2, 3-3, 4-4, 5-5 et 6-6.

Insee Première, n°1659, juillet 2017.

Vidéo à visionner

Mobilité sociale observée (dans les tables de mobilité) par rapport au père (en %)

	Ensemble	Femmes	Hommes
Mobilité sociale ascendante	23,9	21,2	26,8
Immobilité sociale	32,8	30,5	35,2
Mobilité sociale descendante	21,7	26,9	16,3
Mobilité de statut	21,6	21,4	21,7
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Champ : France métropolitaine, personnes de 30 à 59 ans.
Lecture : 23,9 % des personnes connaissent une mobilité sociale ascendante par rapport à leur père.
Insee Première, n° 1659, juillet 2017.

Question 16 : Les situations de mobilité sont-elles plus fréquentes que les situations d'immobilité ? Une mobilité de statut suppose-t-elle une trajectoire ascendante du descendante ? Donner un exemple de mobilité de statut, de mobilité ascendante et descendante. Les parcours de mobilité ascendante sont-ils plus ou moins fréquents que les parcours de mobilité descendante ?

> La mobilité observée désigne tous les individus qui ont changé de position par rapport ä leur père. Elle peut être horizontale, verticale, ascendante ou descendante ; on parle alors de déclassement intergénérationnel. La reproduction sociale désigne le fait de rester dans la même catégorie que celle du père.

Document 17 :Une mobilité observée plus ou moins forte selon les pays

La table de mobilité des hommes en Inde permet de saisir la forte immobilité qui caractérise l'ensemble de la structure sociale indienne, soit 69% de l'ensemble de la population. À l'inverse, seuls 31% des hommes indiens connaissent une mobilité sociale intergénérationnelle. Ces chiffres contrastent très fortement avec le niveau de mobilité sociale dans la majorité des sociétés occidentales : Camille Peugny note ainsi qu'en 2003 la part d'immobiles des hommes et femmes âgés de 30 a 59 ans dans

la société française était de **39%**. Aussi bien en France qu'aux États-Unis on s'aperçoit que les catégories les plus marquées par une tendance a la reproduction sociale sont situées aux deux extrêmes de la hiérarchie sociale. En effet, en France, 46% des fils rl°ouvriers sont eux-mêmes ouvriers et 52% des fils de cadres sont eux-mêmes cadres. Aux États-Unis, 38% des fils d'employés non-qualifiés sont eux-mêmes des employés non-qualifiés tandis que 42% des enfants de cadres sont eux-mêmes cadres. À l'opposé, en France, seuls 17% seulement des enfants d'employés sont eux-mêmes employés et, aux États-Unis, 13% des enfants de personnes travaillant dans le secteur agricole travaillent eux-mêmes dans le secteur agricole.
Jules Naudet, La mobilité sociale en France, aux États-Unis et en Inde dans une perspective quantitative, Sociologie, n°1, 2012,

La mobilité observée porte sur la totalité des individus oui ont changé de catégorie sociale par rapport à leur père.
Le taux de mobilité est la part des individu mobiles : $\frac{Nombre\ d'individus\ mobiles}{Nombre\ total\ d'individus}$

Question 17 : Comment la donnée soulignée dans le texte a-t-elle été calculée ? Comparez la mobilité observée au début des années 2000 en Inde et en France. Selon vous, comment peut-on expliquer que la mobilité sociale soit plus forte dans les catégories intermédiaires ?

B Les spécificités de la mobilité sociale des hommes et des femmes

Document 18 :Comparaison de la mobilité sociale selon le sexe

Tableau 1. Destinées sociales des hommes selon l'origine sociale de leur père en 2015 (en %)

Catégorie socioprofessionnelle du père	Catégorie socioprofessionnelle des fils						
	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	**Ensemble**
Agriculteurs exploitants	26,7	7,9	8,5	20,4	27,4	9,1	**100,0**
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,9	20,6	23,1	23,8	23,6	7,9	**100,0**
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,2	7,9	49,0	25,4	13,7	3,8	**100,0**
Professions intermédiaires	0,6	7,8	26,5	31,1	26,2	7,7	**100,0**
Employés et ouvriers qualifiés	0,6	7,2	12,7	26,8	42,6	10,1	**100,0**
Employés et ouvriers non qualifiés	0,6	6,5	8,3	18,7	43,9	22,1	**100,0**
Ensemble	**2,8**	**9,1**	**20,4**	**25,3**	**32,4**	**10,1**	**100,0**

Tableau 2. Destinées sociales des femmes selon l'origine sociale de leur père et mère en 2015 (en %)

Catégorie socioprofessionnelle du père/de la mère	Catégorie socioprofessionnelle des filles												
	Agriculteurs exploitants		Artisans, commerçants et chefs d'entreprise		Cadres et professions intellectuelles supérieures		Professions intermédiaires		Employés et ouvriers qualifiés		Employés et ouvriers non qualifiés		**Ensemble**
Agriculteurs exploitants	7,3	8,0	3,0	3,0	11,9	11,2	20,1	19,1	33,5	33,2	24,2	25,5	**100,0**
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,6	1,3	8,1	10,1	15,5	15,4	29,4	28,0	27,0	27,9	19,5	17,3	**100,0**
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,5	0,3	3,6	4,6	35,0	41,7	33,8	31,6	18,5	11,6	8,7	10,2	**100,0**
Professions intermédiaires	0,7	0,1	3,6	3,9	19,6	29,0	33,8	37,7	24,4	19,0	17,9	10,4	**100,0**
Employés et ouvriers qualifiés	0,6	0,6	3,8	4,1	7,8	14,9	22,7	30,2	36,5	32,9	28,7	17,4	**100,0**
Employés et ouvriers non qualifiés	0,5	0,9	3,1	3,7	3,9	7,5	19,3	22,4	34,6	34,1	38,6	31,4	**100,0**
Ensemble	**1,1**	**1,3**	**4,2**	**4,4**	**14,1**	**15,2**	**26,2**	**27,5**	**30,4**	**30,0**	**24,1**	**21,6**	**100,0**

Champ: France métropolitaine, femmes françaises actives occupées ou anciennes actives occupées, âgées de 25 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Mobilité de statut | Mobilité horizontale | Mobilité ascendante | Mobilité descendante | Immobilité sociale

Insee, *Enquête Formation et qualification professionnelle*, 2014-2015.

Question 18 : Quelle différence faites-vous entre la mobilité horizontale et la mobilité de statut ? Faites la somme des parcours de mobilité ascendante puis descendante des fils puis des filles. Quelle est la part des filles dont la mère est cadre qui deviennent cadres ? Même question pour les filles dont le père est cadre ? Comparez aux fils dans la même situation. Calculez la part des enfants d'employés et d'ouvriers non qualifiés ayant connus une mobilité ascendante, puis la part de ceux ayant connus une reproduction sociale, puis la part de ceux ayant connus un déclassement.

Document 19 : Les caractéristiques de la mobilité féminine

Le faible taux d'activité des femmes et les caractéristiques de leurs emplois ont longtemps rendu difficile la comparaison de leur position professionnelle avec celle de l'un ou l'autre de leur parent. Au cours des dernières décennies, les comportements d'activité des femmes se sont cependant rapprochés de ceux des hommes. En 2015, 71% des femmes appartiennent à une autre catégorie socioprofessionnelle que celle de leur mère. Une partie de la mobilité sociale des femmes par rapport à leur mère est directement liée a l'évolution intergénérationnelle de leurs professions. Stable autour de 43% entre 1977 et 1993, la part de cette mobilité dite structurelle a atteint 35% en 2015. Cette baisse plus modérée que celle observée pour les hommes montre que la structure des emplois féminins s'est davantage modifiée. La mobilité non verticale des femmes par rapport a leur mère a fortement diminué, encore plus que pour les hommes, le déclin des travailleuses non salariées étant intervenu plus tôt. Dans le même temps, l'expansion de leur mobilité verticale a été plus forte que celle des hommes. Au sein de la mobilité verticale, la part des mouvements ascendants est plus importante pour les femmes que pour les hommes. Cela s'explique en grande partie par le niveau socioprofessionnelle des mères, nettement inférieur a celui des pères. Si la mobilité verticale des femmes par rapport a leur mère est majoritairement ascendante, elle est au contraire plus souvent descendante par rapport a leur père.

Marc Collet et Émilie Pénicaud, En 40 ans, la mobilité sociale des femmes a progressé, celle des hommes est restée quasi stable, Insee Première, n°l732, février 2019.

Taux d'activité : ensemble des actifs rapporté à l'ensemble de la population en âge de travailler : Selon l'Insee, le taux d'activité féminin est passé de 53%, en 1975 à 68,2% en 2018. Dans le même temps, le taux d'activité masculin est passé de 84% à 76%.

Question 19 : Pourquoi l'étude de la mobilité sociale féminine est-elle récente ? Pourquoi la mobilité structurelle féminine a-t-elle moins diminué que la mobilité structurelle masculine ? Quelles sont les caractéristiques de la mobilité sociale féminine ?

Document 20 : Une mobilité féminine influencée par la position sociale des mères

En 2015, 28% des hommes occupaient une position sociale plus élevée que celle de leur père : c'était 24% en 1922, mais c'est en baisse par rapport au chiffre de 31% de 2003. En parallèle, la mobilité descendante a, elle, progressé de plus en plus. En 2015, elle concernait 15% des hommes, soit deux fois plus que quarante ans avant. Du coté des femmes, en revanche, l'ascenseur social n'a pas connu de panne. En 2015, 40% des femmes occupent une position sociale plus élevée que leur mère, soit 2,4 fois plus qu'en 1977. Globalement, la mobilité ascendante domine clairement. Ces évolutions sont cependant a relativiser car cela s'explique en partie par le niveau socioprofessionnel des mères nettement inférieur à celui des pères. Ainsi, les filles d'ouvrières ou d'employées avaient en 2015 à peine plus de chances que les garçons fils d'ouvriers et d'employés de connaître une ascension sociale (45% contre 40%), mais les mères ouvrières ou employées étant proportionnellement plus nombreuses, la situation de leurs filles pèse plus dans la moyenne globale. Lorsque l'on compare la situation des femmes à celle de leur père, la situation apparaît moins rose qu'il n'y paraît de premier abord. L'Insee constate ainsi que les trajectoires des femmes sont plus souvent descendantes par rapport a leur père. Ainsi, 25% des femmes de 35 a 59 ans occupaient encore en 2015 une position sociale inférieure a celle de leur père alors que 22% ont connu une trajectoire ascendante.

Leila De Comarmond,Les femmes profitent plus de l'ascenseur social que les hommes, Les Échos, 27 février 2019.

Question 20 : Comment ont évolué la mobilité sociale des hommes et celle des femmes depuis

1977 ? Quelle est l'explication de la plus forte mobilité ascendante des femmes par rapport a celle des hommes ? La mobilité des femmes est-elle la même lorsqu'elles sont comparées à leur père plutôt qu'à leur mère ?

Document 21 : Une ascension des hommes permise par la faible ascension des femmes ?

Les auteurs des enquêtes de mobilité ont souvent estime que si la profession ou le choix de l'activité était le principal canal de mobilité sociale ouvert aux hommes, le mariage ou le choix du conjoint était celui qui s'ouvrait aux femmes. Les tableaux permettant d'analyser la position ou l'origine sociale des membres des couples sont ainsi analogues aux tableaux de mobilité. À l'immobilité correspond l'homogamie, situation des couples ou le classement des deux conjoints est le même ; à la mobilité correspond l'hétérogamie. Les couples hétérogamies s'expliquent assez largement par les références de structure des emplois masculins et féminins : cas des hommes cadres/ femmes professions intermédiaires ou employées par exemple. ***La progression de l'emploi féminin, qui se développe particulièrement parmi les employés, n'est-elle pas une des conditions structurelles de la mobilité sociale ascendante des hommes ?*** Si une femme employée ou institutrice mariée à un ingénieur appartient a un milieu social qui est défini plus par la profession de son mari que par la sienne, elle a pu contribuer, en se satisfaisant de sa situation professionnelle, à rendre possible l'accès de son mari à la sienne.

Dominique Merllié, Louis Chauvel, La mobilité sociale, Les Mutations de la société française, 2019.

Question 21 : Pourquoi la comparaison de la position sociale des conjoints a-t-elle été utilisée pour étudier la mobilité sociale des femmes ? Expliquez la phrase italique.

III Comment analyser la mobilité sociale ?

A La notion de fluidité sociale

Quand les effectifs d'une catégorie sont en forte hausse, la mobilité peut augmenter. Mais si les chances de mobilité augmentent au même rythme pour l'ensemble des catégories socioprofessionnelles, la fluidité sociale ne progresse pas : la probabilité d'occuper une position continue a dépendre de l'origine sociale.

La mobilité structurelle désigne le nombre de personnes dont la mobilité était rendue nécessaire parle changement de structure socioprofessionnelle entre la génération des parents et celles des enfants.

Document 22 : Mobilité sociale et fluidité sociale

Si l'on compare les flux de mobilité sociale de la même société à des dates différentes, on trouve nécessairement des variations,qui peuvent être considérables, du fait que ces flux relient des groupes sociaux de taille relative différente. Par exemple, il n'est pas surprenant de trouver moins d'ouvriers (fils d'agriculteurs) dans une société où il y a moins d'agriculteurs et donc d'enfants d'agriculteurs, si l'on compare la France d'aujourd'hui à celle d'il y a cinquante ans [1]. On peut donc se demander aussi si les flux observés traduisent, au-delà des différences de structure, des variations dans l'ouverture des destinées toutes choses égales par ailleurs ou encore dans la fluidité sociale.

Dominique Merllié, Louis Chauvel, La mobilité sociale, in Les Mutations de fa société française,2019.

Question 22 : Que est le problème soulevé dans le texte ?

Document 23 : Mesurer la relation entre origines et destinées : la fluidité sociale

Les sociologues et les statisticiens ont parfois cherché à évaluer une mobilité nette, à calculer comme

1. Les agriculteurs et ouvriers agricoles representaient un tiers des actifs en 1945 contre 3% aujourd'hui.

différence entre la mobilité totale ou brute et la mobilité structurelle . Les spécialistes du domaine lui ont substitué la distinction entre mobilité absolue ou observée et mobilité relative ou fluidité, la seconde désignant une mesure de l'ouverture sociale. Un progrès de la fluidité signifie que la force du lien statistique entre origines et destinées tend à s'affaiblir, ou que l'on tend à se rapprocher d'une situation où les destinées seraient indépendantes des origines, les inégalités sociales d'accès aux différentes positions sociales se réduisant globalement. Il s'agit de se demander si on observe une tendance à la démocratisation de l'accès aux différentes positions sociales : va-t-on ou non plutôt dans le sens d'une égalisation des destinées ? Pour répondre à cette question, les techniques supposent des outils statistiques complexes. On peut cependant les mettre en œuvre de manière artisanale (avec une calculette) en calculant des odds ratio (terme anglais qu'on peut traduire par rapport de chances relatives). Un exemple classique parce que parlant est d'évaluer les rapports entre les probabilités des enfants de cadres d'être cadres plutôt qu'ouvriers et celle des enfants d'ouvriers pour les mêmes destinées. La valeur 1 correspond à l'égalité de ces chances relatives.
Louis Chauvel, Anne Lambert, Dominique Merllié et Françoise Milewski, Les Mutations de la société française, 2019.
Question 23 : Quelle est la différence entre la mobilité nette et la fluidité sociale ? Comment mesure-t-on la fluidlté sociale ?

Mobilité observée (ou absolue ou totale) : ensemble des changements de position sociale observés à l'aide des tables de mobilité. Elle est composée de la mobilité structurelle et de la mobilité nette.

Mobilité nette : calculée en soustrayant la mobilité structurelle à la mobilité brute, cette notion, difficile à expliquer, est de moins en moins utilisée par les sociologues qui lui préfèrent celle de fluidité sociale.

L'odds ratio ou rapport des chances relatives compare la probabilité (P) d'atteindre un groupe social en fonction d'origines sociales différentes. Il se calcule de la manière suivante :

$$\frac{\left(\frac{P\ d'appartenir\ au\ groupe\ X\ quand\ on\ vient\ du\ groupe\ X}{P\ d'appartenir\ au\ groupe\ Y\ quand\ on\ vient\ du\ groupe\ X}\right)}{\left(\frac{P\ d'appartenir\ au\ groupe\ X\ quand\ on\ vient\ du\ groupe\ X}{P\ d'appartenir\ au\ groupe\ Y\ quand\ on\ vient\ du\ groupe\ Y}\right)}$$

Question 23 : En 2015, sur 100 fils d'agriculteurs 25 sont devenus agriculteurs et 8.8 sont devenus cadres. Dans le même temps sur 100 fils de cadres 0.2 sont devenus agriculteurs et 47 sont devenus cadres. Calculez la probabilité de devenir agriculteurs plutôt que cadres lorsqu'on est fils d'agriculteurs plutôt que fils de cadres.

La mobilité peut se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (fluidité sociale),une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide.

Document 24 : Comparez les destinées en fonction des orgines

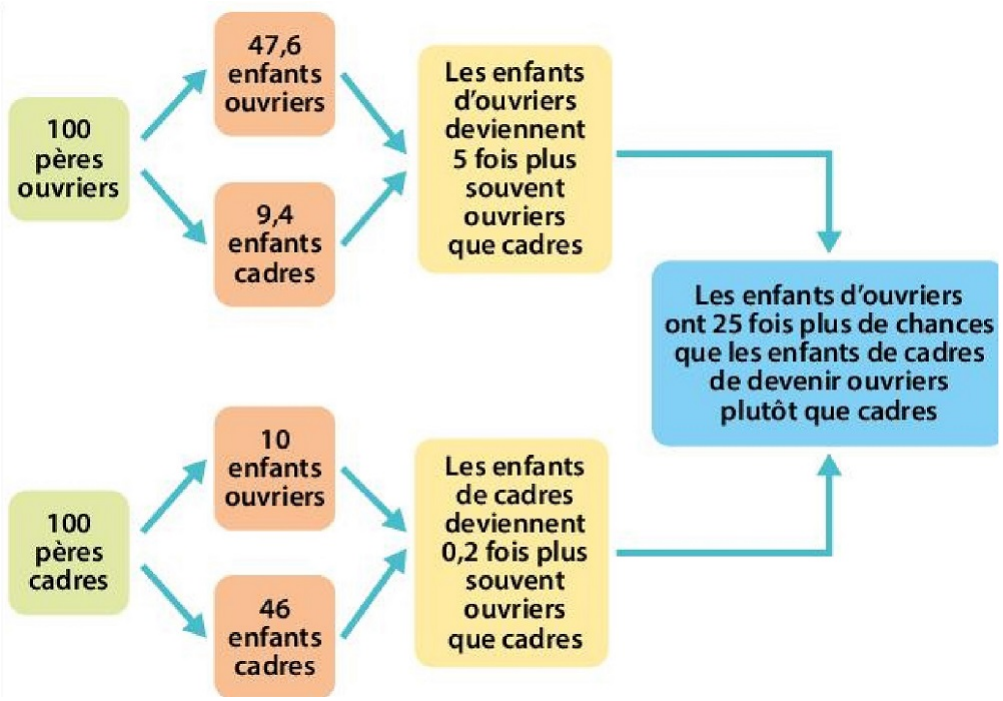

Question 24 : Comment les résultats de la partie jaune du schéma ont-ils été obtenus ? Comment le résultat de la partie bleue du schéma a-t-il été obtenu ? Que signifierait un résultat égal à 1 ?

Document 25 : La mobilité sociale Française : quelle évolution ?

« En France, sur le long terme, l'étude de référence est celle qu'a menée le sociologue Louis-André Vallet en 1999 sur l'évolution de la mobilité des hommes âgés de 35 à 59 ans entre 1953 et 1993. Il montre que dans l'intervalle, la mobilité a fortement augmenté. Alors qu'en 1953, 50,7% des hommes de 35 à 59 ans étaient classés dans la même catégorie sociale que leur père, ils ne sont plus que 40% en 1970, 37,6 % en 1977, 36,5 % en 1985 et 35,1 % en 1993. Une évolution qui doit beaucoup aux transformations structurelles de la société française. La fluidité sociale n'a en revanche que peu évolué, (. . .). Le lien unissant origine et position sociale a subi une « lente érosion » de 0,5 % par an. « Parmi les quelque 12 millions de Français, hommes et femmes, âgés de 35 à 59 ans et qui ont un emploi en 1993, environ 4 % occupent des positions sociales qui n'auraient pas été les leurs en l'absence de cette augmentation de la fluidité sociale en quarante ans. » À ce rythme, il faudrait deux siècles pour atteindre une situation où les destins sociaux ne dépendraient plus de l'origine sociale. Une étude de l'Insee portant sur les hommes âgés de 40 à 59 ans montre cependant que cette tendance ne s'est pas poursuivie entre 1993 et 2003. À cette dernière date, on trouvait toujours que deux tiers des individus ont une position sociale différente de celle de leur père. [...] D'autre part, les inégalités d'accès aux statuts supérieurs se sont accrues en dix ans : en 2003, la probabilité qu'un fils de cadre occupe une position sociale supérieure à celle d'un fils d'ouvrier est de 78 % (73 % par rapport à un fils d'employé et 67 % par rapport au fils d'une personne exerçant une profession intermédiaire), contre seulement 74 % en 1977 et 73% en 1993. »

Source : www.scienceshumaines.com

Question 25 : Entre 1953 et 1993, comment a évolué la mobilité observée ? Justifiez votre réponse par des données chiffrées. Comment peut-on expliquer l'évolution de la mobilité observée entre 1953 et 1993 ? Que peut-on dire de l'évolution de la fluidité sociale entre 1953 et 1993 ? Que peut-on dire de la mobilité observée et de la fluidité sociale entre 1993 et 2003 ?

B Les déterminants de la mobilité sociale ?

-Comprendre la notion de déclassement.

Document 26 : Les différentes formes de déclassement

« Les formes du déclassement sont multiples. Dans un premier sens, le déclassement caractérise ceux qui après la conquête d'un statut donné, comme César Birotteau, le héros du roman de Balzac dont la décadence succède à la grandeur, parcourent à rebours l'échelle du prestige social. C'est ce que nous appelons plus généralement le « déclassement intragénérationnel ». Une deuxième forme de déclassement correspond à un parcours déclinant de la génération des parents à celle des enfants à un âge donné. Aujourd'hui cet aspect intergénérationnel est au centre du diagnostic sur la mobilité sociale. Une troisième forme est celle du déclassement scolaire. Il caractérise une situation où l'individu à un emploi jugé inférieur à ce que le diplôme obtenu aurait permis quelques années plus tôt. Un diplômé de démographie mais le même raisonnement tient pour un avocat ou un philosophe ne sera véritablement démographe que s'il trouve un emploi correspondant à son titre scolaire. **Certains pays sont spécifiques par l'intensité de l'inflation des diplômes, résultant de la multiplication des titres scolaires à un rythme plus élevé que le nombre d'emploi correspondant à ces qualifications.** Le déclassement résidentiel, ou géographique, signifie quant à lui le déclin d'une personne ou d'un ensemble d'individus le long de l'échelle de prestige socio-économique du territoire. Ce type de trajectoire descendante est clairement avéré en île de France, où les nouvelles générations, ont connu à un âge donné, et plus que la génération de leurs parents, un glissement progressif vers des communes moins prestigieuses alors même que la part de budget consacrée au logement s'est accrue. Ces quatre formes de déclassement lorsqu'elles se combinent et se cumulent sur des cohortes de naissance particulières forment ensemble le « déclassement générationnel ».

Source : D'après L. Chauvel « La spirale du déclassement, Essai sur la société des illusions »,2016.

Pour un certain nombre d'individus tout d'abord, l'expérience du déclassement se traduit par la mobilisation d'une identité collective, celle de l'appartenance à une génération sacrifiée, victime de la crise économique. Ces déclassés mobilisent un discours savant, émaillé des arguments foumis par les travaux d'économistes et de sociologues, pour expliquer leur trajectoire. La mobilisation d'une identité collective ne signifie toutefois pas que l'expérience de la mobilité descendante va de soi. Au contraire, cette dernière apparaît comme d'autant plus injuste à leurs yeux qu'elle est paradoxale : bien que plus diplômés que leurs parents, ils connaissent une moindre réussite sociale ! Ces déclassés appartiennent en majorité à des lignées où la position de cadre est récente : issus de milieux modestes, leurs pères ont souvent accédé à un emploi de cadre par promotion en cours de carrière, malgré un faible niveau initial de diplôme. Pour leurs enfants, la poursuite d'études plus longues répondait à un projet familial dont l'objectif était clair : la réussite sociale et donc le maintien de la position de cadre nouvellement acquise. Pour d'autres déclassés en revanche, l'expérience de la mobilité descendante s'effectue sur le mode de l'échec personnel. Dans ce cas, les déclassés se vivent comme les principaux responsables de leur trajectoire. Nés et socialisés dans des milieux riches en capitaux économiques et culturels, issus de lignées où la position de cadre est anciennement ancrée, le maintien de la position des parents allait de soi : des études moyennes l'ont rendu impossible. Leur niveau d'étude n'est pas inférieur à ceux qui vivent leur déclassement sur le mode générationnel, mais là où un diplôme de niveau bac +2 constituait une promesse de réussite sociale pour ces derniers, il est ici synonyme d'échec. Le sentiment d'être le maillon qui vient briser l'histoire de la lignée est alors fort et il amène les individus à de multiples remises en cause, liées à une difficulté à trouver sa place au sein de la famille et, plus largement, au sein de la société. Dès lors, la tentation du retrait et du repli sur soi est réelle.

Entretien avec Camille Peugny, L'expérience du déclassement, Agora débats/jeunesses, vol. 49, n°3, 2008.

Question 26 : Proposez une définition des différentes approches du déclassement et illustrez vos propos par un exemple. Commentez la phrase en gras. Que permet-elle d'expliquer ? Comment expliquer les expériences distinctes du déclassement ?

Document 27 :Une illustration du paradoxe d'Anderson

Extrait d'entretien 1 : Femme, 39 ans, hôtesse d'accueil, père cadre dans la fonction publique, c'était

sur Paris, et ce n'était pas forcément évident. Et les conditions de vie ne sont pas forcément très simples, et les conditions financières, il fallait quand même faire très attention. Je pouvais avoir l'opportunité, à l'époque, de continuer sur une licence sur Paris, dans une fac au sud de Paris, mais je n'ai pas forcément pris la décision de poursuivre. Donc je me suis arrêtée avec mon bac+2, mon DUT. Et heureusement que je me suis arrêtée là ! Quand je vois qu'avec un bac+2, quand même, bac+2, ce n'est pas rien ! Je me retrouve à faire l'hôtesse d'accueil... Quand même, bac+2 pour répondre au téléphone, (. . .) Mon père, avec le BEPC [2], il dirige une équipe !
Source : La mobilité sociale descendante. L'épreuve du déclassement, PEUGNY Camille, 2007.
Question 27 : Quel concept illustre cet entretien ? Expliquez le paradoxe d'Anderson.

Document 28 :Déclassement ou peur du déclassement
La fluidité sociale semble plus forte en France que dans les pays anglo-saxons, mais moins forte que dans les pays scandinaves. Au-delà de ces grandes tendances, il y a également d'importantes fluctuations d'une génération à l"autre, des hauts et des bas de la fluidité sociale. Les générations entrant sur le marché du travail au moment des récessions ont davantage de mal à s'insérer dans l'emploi que les autres, notamment les personnes issues de milieux défavorisés. Mais ces effets sur l'emploi ne persistent guère au-delà de dix ou quinze ans de carrière. Il est important de bien distinguer le déclassement lui-même, le sentiment éprouvé par ceux qui ont réellement fait l'expérience du déclassement, et la peur d'être un jour déclassé. Avoir peur, c'est fondamentalement un rapport à l'avenir. La peur du déclassement est une réalité bien plus universelle, permanente et mobilisatrice que le déclassement lui-même. Peur de perdre son statut pour les plus anciens, peur de ne jamais parvenir à en acquérir un pour les plus jeunes. Le déclassement fait d'autant plus peur que ses conséquences sont profondes et difficilement réversibles. C'est la raison pour laquelle la peur du déclassement augmente partout dans le monde en période de récession, spécialement dans les milieux sociaux les plus favorisés, ceux qui « tombent ›› du plus haut en cas de déclassement effectif. C'est aussi la raison pour laquelle la peur du déclassement est d'autant plus forte que la réglementation nationale protège les emplois existants. De fait, ce sont dans ces pays à forte protection des emplois que les durées de chômage sont les plus longues et que les emplois stables perdus sont les plus difficiles à retrouver.
Éric Maurin, « La peur du déclassement, ciment de l'ordre social ? », Regards croisés sur L'économie, vol. 7, n°1, 2010.
Question 28 : Pourquoi Eric Maurin parle-t-il de «peur du déclassement» plutôt que de déclassement ? Quelles catégories sociales sont les plus susceptibles de vivre dans la peur du déclassement ? Pourquoi ? En quoi le contexte économique fait appréhender une situation de déclassement au cours de la carrière (déclassement intragénérationnel) ?

Charles Anderson constate en 1961 , qu'un individu détenant un diplôme supérieur à celui de son père n'occupe pas toujours une position sociale plus élevée. Cela peut se traduire par une surqualification par rapport à l'emploi occupé. Plusieurs sociologues, comme Raymond Boudon, ont tenté d'apporter une réponse à ce « paradoxe d'Anderson » en expliquant la dévalorisation des diplômes sur le marché du travail par le décalage entre la forte croissance du nombre de diplômés et l'augmentation plus faible du nombre de positions sociales correspondant à ces niveaux de qualification.

Définissez ces différents types de déclassement :
-déclassement intergénérationnel ou social
-déclassement intragénérationnel
-déclassement scolaire

2. BEPC : Brevet Elémentaire du Premier Cycle qui correspond aujourd'hui au brevet des collèges.

-sentiment de déclassement ou déclassement subjectif

-L'évolution de la structure sociale

⚅⚅⚅⚅⚅⚄ Document 29 : Évolution de la part des catégories socioprofessionnelles

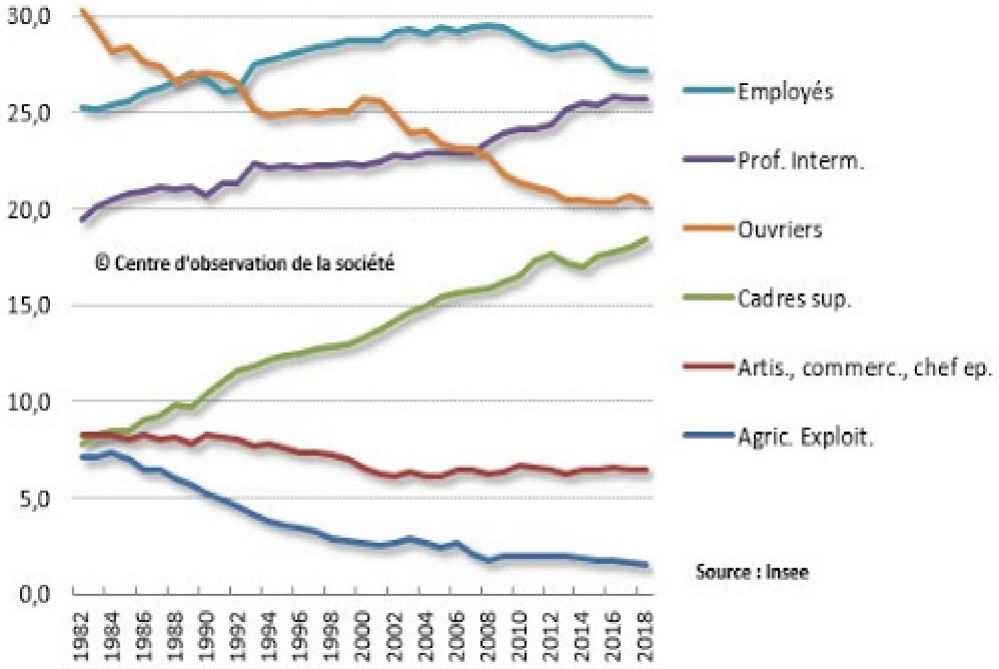

Question 29 : Présentez et expliquez les principales évolutions. Que peut-on dire de l'évolution de la structure sociale Française entre 1982 et 2018 ? Que peut-on en déduire ? En quoi cette évolution de la structure de l'emploi étudiée sous l'angle des PSC explique-t-elle la mobilité sociale ?

⚅⚅⚅⚅⚅⚅ Document 30 : Une mobilité ascendante largement structurelles

Une partie de la mobilité sociale masculine observée en 2015 résulte directement de l'évolution de la structure des emplois entre les générations d'hommes nés entre 1955 et 1980 et celles de leur père. **Cette mobilité dite structurelle reflète les profonds changements de la société française depuis la fin des Trente Glorieuse** : poursuite du déclin de l'emploi agricole, baisse de l'emploi industriel, salarisation et tertiarisation croissantes de l'économie se sont traduites par une baisse du nombre de travailleurs indépendants et d'ouvriers, au profit des emplois de cadres et profession intermédiaires. En 2015, 24% de la mobilité sociale masculine observée correspond à de la mobilité structurelle. Depuis la fin des années 1970, la structure des emplois des hommes est de plus en plus proche de celle de leurs pères. La part de la mobilité structurelle s'est ainsi nettement réduite (elle était de 40% en 1977) et les mouvements qui n'y sont pas liés ont donc fortement augmenté au cours des quatre dernières décennies.

Marc Collet et Émilie Pénicaud,En 40 ans, la mobilité sociale des femmes a progressé, celle des hommes est restée quasi stable,Insee Première, n° 1739, février 2019.

Question 30 : Expliquez la phrase gras. Pourquoi la part de la mobilité structurelle a-t-elle baissé ces dernières années ? Si la part de la mobilité structurelle a baissé, et sachant que la mobilité observée est restée la même, comment la fluidité sociale a-t-elle évolué ?

-Le rôle du niveau de formation

Globalement, plus un individu est diplômé, plus il a de chances d'occuper une position sociale élevée. Toutefois, du fait de la massification scolaire, le risque de déclassement augmente. L'accès à une position sociale dépend du niveau de diplôme

Document 31 : L'accès à une position sociale dépend du diplôme.

Catégorie socioprofessionnelle des actifs occupés, sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans, selon le diplôme, en 2017

(en %)	Supérieur long[1]	Supérieur court[2]	Baccalauréat ou équivalent	CAP, BEP	Brevet ou sans diplôme	Ensemble
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2,0	2,3	3,0	1,6	2,2	**2,3**
Cadres et professions intellectuelles supérieures	41,3	2,1	0,8	0,5	0,0	**18,4**
Professions intermédiaires	39,7	46,1	17,4	6,9	13,6	**30,2**
Employés	14,0	32,8	46,1	44,0	38,9	**29,6**
Ouvriers	3,0	16,7	32,8	47,0	45,3	**19,5**
Ensemble des actifs occupés	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

1. Diplôme du supérieur long = bac + 3 ou plus.
2. Diplôme du supérieur court = bac + 2.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte.

Source : MEN-DEPP, *L'état de l'école*, 2018.

Question 31 : Donnez la signification des données entourées. Montrez que la possession d'un diplôme joue un rôle important. Puis montrez que ce n'est pas toujours le cas.

-Les ressources et les configurations familiales

Selon leur origine sociale, mais aussi selon les caractéristiques de leur famille, les individus n'ont pas accès aux même ressources économiques, aux mêmes réseaux de relations, au même soutien, pour accéder à une position sociale.

Document 32 : L'influence de la configuration familiale sur la mobilité sociale

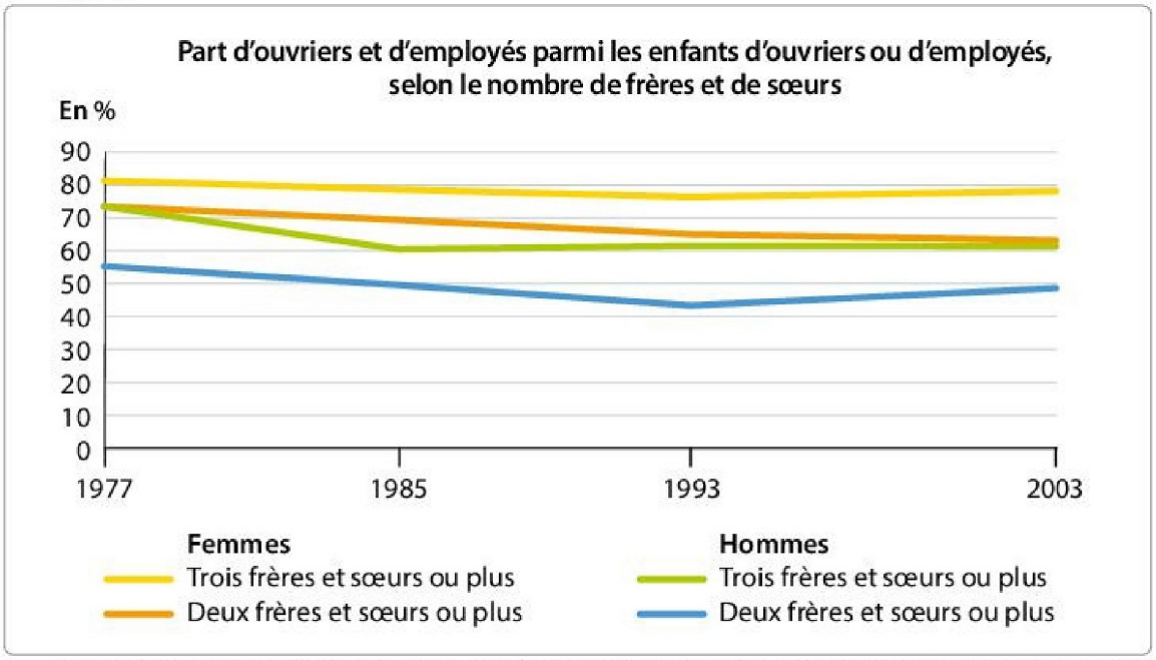

Source : données enquêtes FQP, Insee, *in* **Dominique Merllié** et **Olivier Monso**, « La destinée sociale varie avec le nombre de frères et sœurs », *France, portrait social*, Insee Références, 2007.

Question 32 : Quelle relation peut-on établir entre la taille de la fraterie et la destinée sociale ?

Document 33 : L'exemple de la famille Belhoumi

En enquêtant pendant plusieurs années auprès d'une fratrie de huit enfants nés entre 1970 et 1986, Stéphane Beaud donne un large aperçu des multiples manitéres de se vivre descendant d'Algériens en France. L'ascension sociale des deux filles aînées comme le maintien des garçons dans les fractions stables des classes populaires font en effet figure de phénomène socialement improbable. Comment cette fratrie a-t-elle échappé aux mécanismes de la reproduction sociale qui destinent les enfants nés dans des familles populaires et immigrées aux filières de relégation scolaire et aux métiers les moins qualifiés ? Les données sur la composition sociale du quartier habité par la famille et les établissements scolaires fréquentés par les enfants constituent un premier élément d'explication. La localisation de l'appartement familial a en effet permis aux aînées de fréquenter cet établissement où les enfants issus de milieux populaires cohabitent avec ceux issus des classes moyennes. Cette mixité sociale est présentée comme la raison principale de la réussite scolaire des aînées. L'auteur s'intéresse aussi à la division des rôles et aux relations affectives au sein de la famille. Les filles aînées décrivent un père particulièrement disponible qui joue le rôle de soutien moral et encourage ses enfants à travailler avec le stylo pour échapper au destin de travailleur manuel non qualifié. La rigidité de l'éducation des deux sœurs aînées dans une famille où la mère exerce une « surveillance étroite » sur ses filles constitue un troisième élément d'explication. Cette pratique de contrôle a favorisé le développement d'un éthos de bonne élève, en particulier chez l'ainée, qui développe une crainte du monde extérieur et investit tout son temps dans la lecture. Ce qui émanait au départ d'une volonté de contrôle de la sexualité des filles semble ainsi jouer un rôle de distanciation avec les sociabilités adolescentes du quartier où l'investissement scolaire est peu valorisé. Les aînées ont joué le rôle de « locomotives », transmettant les capitaux acquis au cours de à leurs cadets, qui ont connu des conditions de socialisation moins favorables.

Adèle Momméja, La famille Belhoumi et le sociologue, www.metropolitiques.eu, 17 janvier 2019.

Question 33 : Pourquoi l'ascension sociale des Belhoumi est-elle un « phénomène sociologique improbable » ? Comment la configuration familiale des Belhoumi a-t-elle contribué l'ascension sociale des enfants ? Que signifie la dernière phrase du texte ?

Document 34 : Origine sociale des parents et destins sociaux de la fratrie

Le père de la famille Belhoumi, né en 1942, a grandi dans une famille de petits paysans très pauvres habitant un village reculé de l'ouest algérien. Il est allé par intermittence à l'école primaire, quand il n'était pas pris par les travaux à la campagne. Après son mariage et la naissance de son premier enfant, il décroche un visa de travail en France. Il vit de petits boulots, peine à obtenir un logement M" Belhoumi, née en 1952, âgée de dix ans de moins que son mari, est née et à grandi en Algérie : elle a pu poursuivre ses études jusqu'au collège. Comme elle est en partie le produit du système scolaire français (l'enseignement en Algérie est arabisé à partir de 1969), elle comprend bien le français, le parle très correctement, non sans en retirer d'ailleurs une certaine fierté. Elle a été adoptée à l'âge de quatre ans par une voisine de ses parents. Celle-ci travaillait chez les colons. Élevée comme enfant unique par cette femme, elle a pu, de ce fait, être scolarisée dans de bonnes conditions, poursuivre des études au collège, ce qui était loin d'être la norme pour des femmes de sa génération dans l'Algérie des années 1960. Sa vie change, son destin bascule lorsque sa mère adoptive décède brutalement, elle a alors 14 ans, puisqu'elle doit alors regagner aussitôt le domicile familial. Elle se marie à 17 ans avec monsieur Belhoumi. C'est à la naissance de leur troisième enfant(Rachid) que monsieur Belhoumi accepte de faire venir en France toute la famille.

Stéphane Beaud, Les trois sœurs et le sociologue. Notes ethnographiques sur la mobilité sociale dans une fratrie d'enfants d'immigrés algériens , Idées économiques et sociales, vol. 115, n°1,2014.

Destins sociaux comparés des huit frères et sœurs de la fratrie

	Samira	Leila	Rachid	Azzedine	Mounir	Dalila	Amel	Nadia
Année de naissance	1970 (Algérie)	1973 (Algérie)	1975 (Algérie)	1979 (France)	1981 (France)	1983 (France)	1984 (France)	1986 (France)
Diplômes	Bac ES (1989), diplôme d'infirmière (1992), master 2 ingénierie formation (2012)	Bas ES (1992), DUT carrières sociales, maîtrise sc. de l'éducation (1997), master 2 ingénierie insertion (2004)	Arrêt des études en fin 5e	BEP industrie	Bac pro	Bac STT (techno-logique) (2002), diplôme d'infirmière (2010)	Bac STT (2003), Deug sc. humaines (2006), diplôme assistante sociale (2010)	Bac L (2005), Deug sociologie, licence professionnelle ressources humaines (2008)
Carrière profession-nelle	Infirmière (1992-2000), cadre infirmier (2001-2012)	Bureau Information jeunesse (1997), mission locale (cadre depuis 2008)	Petits boulots, vendeur (commerce), responsable vente depuis 2010, formation éducateur PJJ	Chauffeur de bus (RATP) depuis 2006	Intérimaire (ouvrier), vendeur, représentant de commerce, licencié économique en mai 2013	Aide-soignante (2004-2008), infirmière depuis 2010	Assistante sociale, aide sociale à l'enfance (Seine-Saint-Denis) depuis sept. 2010	Conseillère Pôle emploi depuis 2010

Stéphane Béaud, « Les trois sœurs et le sociologue. Notes ethnographiques sur la mobilité sociale dans une fratrie d'enfants d'immigrés algériens », *Idées économiques et sociales*, vol. 175, n°1, 2014.

Question 34 : Comparez les destins scolaires et professionnels des filles et des garçons de la fratrie et associez chacun d'eux à une PCS. Classez entre eux les membres de la fratrie en fonction des mobilités sociales qu'ils réalisent par rapport à leurs parents. Vous distinguerez en suite les trajets de mobilité selon qu'ils sont courts ou longs, ainsi que les cas de mobilité intragénérationnelle.

⚅⚅⚅⚅⚅⚅⚅ Document 35 : Les ressorts de la mobilité sociale dans une famille d'origine algérienne

L'enquête a souligné avec force le caractère déterminant de la certification scolaire, l'arme du diplôme et l'importance des conditions de socialisation. Le suivi détaillé dans une même famille des parcours a fait apparaître les facteurs sociaux qui sont sous-jacents à la meilleure réussite scolaire des filles comme aux plus grandes chances d'échec à l'école des garçons. L'enquête a ainsi mis en évidence la force des dispositions sexuées dans les familles algériennes : pour les filles, à la fois la vision de l'école comme la voie de salut et d'émancipation pour échapper à l'enfermement domestique promis aux femmes de la lignée, ainsi que l'effet bénéfique sur leur scolarité de la restriction de leur liberté de circulation. Elle a, à l'opposé, pu mesurer l'effet éminemment négatif des privileges éducatifs accordés aux garçons dans leur enfance et adolescence. En même temps, elle fait aussi bien voir l'importance, dans les traiectoires ascendantes des sœurs aînées, des rencontres personnelles (les enseignants pour Samira, les animateurs pour Leila) qui vont être autant de petits (mais pourtant décisifs) appuis dans leurs parcours scolaires. Enfin, l'enquête a aussi permis de relativiser la force du diplôme par rapport a d'autres atouts moins débattus dans l'espace public, comme l'importance des solidarités familiales. Les trois frères peu ou non diplômés sont durablementen emploi, et ont évité Pôle emploi. Les sœurs aînées ont joué en ce domaine un rôle majeur. L'enquête illustre, à cet égard, le rôle essentiel de la redistribution dans la fratrie des petits capitaux accumulés en cours de route par les deux sœurs aînées au profit des cadets : capital informationnel (sur l'école et les ficelles qui mènent à l'emploi), capital économique (quand il a fallu les aider ponctuellement), capital culturel (accès aux livres et aux lieux de la culture), capital moral (quand les sœurs vont aider le frère aîné aux prises avec la police et la justice), capital professionnel (quand Leïla contribuera à placer Azzedine à la RATP), etc.

Stéphane BEAUD, La France des Belhoumi, 2018.

Ressources familiales : Les dilférents types de capitaux (économique, culturel, social) que les individus peuvent mobiliser au sein de leur famille, mais aussi plus largement tout ce qui peut favoriser la réussite sociale des individus (ressources morales, corporelles, langagières...).

Question 35 : Montrez comment les ressources au sein de la famille peuvent jouer un rôle dans la mobilité sociale ?

⚅⚅⚅⚅⚅⚅⚅⚅ Document 36 : De multiples ressources agissent sur la mobilité sociale

Même si aujourd'hui, la construction de l'identité professionnelle passe de façon croissante par la

certification scolaire, ***l'héritage social n'est pas seulement culturel*** et incorpore aussi la transmission d'un capital économique et de relations sociales. Par exemple, si les fils d'indépendants sont le plus souvent indépendants eux-mêmes, c'est parce qu'ils reprennent l'affaire de leur père. De plus, les salariés du secteur privé ont un patrimoine moyen plus élevé que les salariés du secteur public, ce qui facilite leur installation à leur Compte. La détention d'un capital social facilite l'insertion professionnelle : par exemple, travailler dans une entreprise ou une administration donnée, favorise une meilleure connaissance des opportunités d'embauche et permet d'en faire profiter ses enfants.
Patrice Bonnewitz, Classes sociales et inégalités, 20l5.
En 2015, 46,7% des professions libérales et des cadres ont fait de leur vivant une donation de 100 000 € ou plus à leurs enfants ; 33,4 % des professions libérales et 20,6% des cadres ont fait un héritage de plus de 100 O00 €. À peu près aucun ouvrier ou employé n'est dans une de ces situations (Insee).

Question 36 : À quel capital le passage en gras fait-il référence ? Quelles sont les deux autres formes de capital dont la transmission familiale peut agir sur la mobilité sociale ?À partir de l'exemple donné à la fin du texte, comment pourriez-vous définir le capital social ?

Document 37 : Des ressources économiques inégales selon la catégorie sociale et la configuration familiale.
En 2014, les ménages de parents d'un jeune âgé de 18 à 24 ans déclarent l'aider dans huit cas sur dix, à hauteur de 3670 euros en moyenne par an. Cela représenteun effort global de 8% du total de leurs revenus disponibles. L'effort des parents, tel qu'ils le déclarent, est le plus important (15%) lorsque le jeune est un étudiant qui dispose d'un logement autonome mais revient régulièrement chez ses parents. Il est à l'inverse le moins élevé (3%) lorsque le jeune est cohabitant en emploi.
En valeur absolue, le montant de l'aide et des dépenses pour le jeune adulte augmente avec, le niveau de vie dés parents. Il est cinq fois plus élevé pour les 10% des ménages de parents les plus aisés que pour les les 10% les plus modestes (7050 euros contre 1310). Même à revenu constant, il est plus élevé pour les ménages de parents cadres, signe de stratégies de reproduction sociale.
Le fait que les parents du jeune adulte soient séparés ou aient d'autres enfants à charge a aussi un effet sur l'aide. Les ménages de parents séparés aident leur enfant pour des montants moins élevés (-30% pour les mères séparées), toutes choses égales par ailleurs. D'autre part, un nombre d'enfants plus élevé réduit la fréquence des aides comme l'effort des parents pour chaque jeune.
Sebastien Grobon, Combien coûte un jeune adulte a ses parents ? Insee, 2018.
Les configurations familiales sont les caractéristiques de la famille dans laquelle grandissent les jeunes (rôle et place du ou des parents, des éventuels frères et sœurs).
Question 37 : Montrez que les inégalités de revenu entre les familles freinent la mobilité sociale ? Comment la composition de la famille agit-elle sur sa capacité économique à aider ses enfants ?

Document 38 :Les effets complexes de la taille de la fratrie sur la réussite scolaire et sociale

Indépendamment du statut social et du niveau d'éducation des parents, plus la fratrie est de grande taille, moins le niveau de diplôme des enfants sera élevé. La proportion d'enfants diplômés du superieur (bac + 2 et au-delà) est de 47,5% pour les fatries avec l ou 2 enfants, 40,2% avec 3 enfants, 34,7% avec 4 enfants, et seulement ll,7% pour les familles comprenant au moins 5 enfants. Une explication possible est que les parents ne sont pas en mesure de consacrer autant de ressources à leurs enfants lorsque ces derniers sont nombreux. Si l'effet que peut exercer le rang dans la fratrie apparaît moins prononcé, les données suggèrent néanmoins qu'il existe un avantage pour les premiers-nés. Pour les fratries de taille 3, il y a davantage de diplômés au-delà du niveau bac + 2 pour les aînés (27,9%), et les benjamins (25,8%) en comparaison avec les cadets (24,8%).

François-Charles Wolff, L'influence du rang dans la fratrie sur le niveau d'éducation , Information sociales, n° 173, 2012.

Question 38 : Montrez, en vous appuyant sur des données chiffrées, que la taille de la fratrie et le rang dans la fratrie ont chacun un effet spécifique sur l'obtention d'un diplôme.